

CATALOGUE FORMATIONS 2024/25



Création & Entretien de talents

SOMMAIRE

01

NOS FORMATIONS

Sommaire de nos formations.

02

CS ARBORISTE ÉLAGUEUR

Présentation de notre Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur.

06

TP OUVRIER PAYSAGISTE

Présentation du Titre Pro Ouvrier Paysagiste chez Serpe Formation.

10

PRÉPA APPRENTISSAGE

Présentation de notre formation en prépa-apprentissage.

12

BP AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Présentation du Titre Pro Aménagements paysagers chez Serpe Formation.

16

PRÉSENTATION DU CFA

Fonctionnement, implantation, équipe, chiffres clés, certifications.

20

RÉFÉRENCES CHANTIERS

Quelques références de chantiers pédagogiques des dernières sessions.

21

6 BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE

Pourquoi nous choisir ?

22

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Pourquoi se former en alternance ?

23

LE GROUPE SERPE

Présentation chiffrée du Groupe Serpe.

24

MATÉRIEL

Présentation du matériel et de l'équipement chez Serpe Formation.

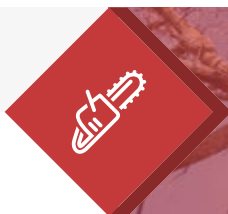
25

CONTACT

Informations de contact pour joindre Serpe Formation.

NOS FORMATIONS

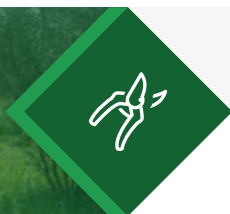
CS ARBORISTE ÉLAGUEUR



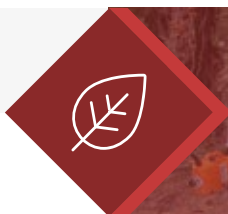
02.

TP OUVRIER PAYSAGISTE

06.



PRÉPA APPRENTISSAGE



10.

*BP AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS*

12.





CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

ARBORISTE ÉLAGUEUR

Durée : 1 an Niveau : Bac+1 RNCP : 31620 - 01/01/2020



CONTENU DE LA FORMATION

UC 1

Définir une stratégie d'intervention sur chantier en prenant en compte l'état physiologique de l'arbre et les contraintes techniques.

UC 2

Mettre en oeuvre les techniques d'accès au poste de travail et de déplacement dans l'arbre (nacelle, travaux sur cordes).

UC 3

Réaliser les interventions techniques sur les arbres : tailles architecturées et d'entretien, haubanage, démontage, abattage, broyage des rémanents et rognage de souches.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Former des arboristes-élagueurs à la taille, au démontage et à l'abattage d'arbres en suivant les normes et les règles de bonne exécution et de sécurité.



Apporter des soins d'haubanage, ainsi que des préconisations de taille aux arbres et à leur milieu.



Obtenir le diplôme de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture.



CHIFFRES CLÉS EN 2023/24*

80%

Taux d'insertion en sortie de formation

98%

Taux de satisfaction

84%

Taux de réussite aux examens

*Chiffres CS AE Septembre 2024



CONDITIONS D'ADMISSION

PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage
- Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation
- Bonne condition physique / aptitude au travail en hauteur
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH

PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).

INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Test de positionnement écrit
- Test de Grimpe
- Entretien de motivation

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau BAC dans le domaine de la forêt ou des espaces verts
Ou dérogation possible si expérience professionnelle dans un de ces domaines.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Méthodes actives et participatives, cours théoriques, apports techniques, manipulation et exercices pratiques, études de cas.



Travaux pratiques réalisés chez des clients dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Accompagnement individualisé.



MOYENS PÉDAGOGIQUES



Sites de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30) et Saint-Félix (74).



Matériel dédié à la formation : camions benne, broyeurs, nacelles...



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.



Plateau technique de 5,5 hectares.





VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



MODALITÉS D'EXAMEN



Epreuves écrites et orales.



Mises en situation pratiques sur chantier.



L'examen est validé par l'obtention de 3 unités capitalisables.



Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans.



MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 12 mois en alternance :

17

semaines en centre de formation

35

semaines en agence Serpe



RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable
Thierry Bourdy



Référent Formation
Eric Chaussard



Référente Administrative
Mandy Fabret



» ET APRÈS ?

- Être embauché au sein du Groupe Serpe
- Être embauché ailleurs



TITRE PROFESSIONNEL

OUVRIER PAYSAGISTE

Durée : 1 an Niveau : CAP / BEP RNCP : 37875 - 28/10/2023



CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 3 blocs de compétences (CCP) :

CCP1

Entretenir un espace paysager.

CCP2

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

CCP3

Végétaliser un espace paysager.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Connaître et maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces verts, réaliser des bordures, terrasses, poser un réseau d'arrosage, et entretenir son matériel.



Obtenir un titre de niveau 3 du Ministère du Travail.



CHIFFRES CLÉS EN 2023/24*

66%

Taux d'insertion en sortie de formation

93%

Taux de satisfaction

100%

Taux de réussite aux examens

*Chiffres TP OP Septembre 2024



CONDITIONS D'ADMISSION



PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage.
- Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une RQTH

PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).



INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Test de positionnement écrit
- Entretien de motivation

PRÉREQUIS ✓✓

- Savoir lire, écrire et compter.
- Bonne condition physique.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Méthodes actives et participatives, cours théoriques, apports techniques, manipulation et exercices pratiques, études de cas.



Travaux pratiques réalisés chez des clients dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Accompagnement individualisé.



MOYENS PÉDAGOGIQUES



Site de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30).



Matériel dédié à la formation : camions bennes, petit matériel dédié aux espaces verts.



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.



Plateau technique de 5,5 hectares.





VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



MODALITÉS D'EXAMEN

L'acquisition des 3 blocs de compétences est nécessaire pour obtenir le Titre. Possibilité d'acquérir un ou plusieurs CCP. L'évaluation de fin de formation comprend :



Un dossier professionnel qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises.



Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse).



Entretien avec le jury.



MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 12 mois en alternance :

12

semaines en centre de formation

40

semaines en agence Serpe



RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable
Thierry Bourdy



Référent Formation
Clément Dayon



Référente Administrative
Mandy Fabret



» ET APRÈS ?

- Être embauché au sein du Groupe Serpe
- Intégrer notre CS Arboriste Élagueur en alternance



FORMATION

PRÉPA APPRENTISSAGE

Durée : 6 semaines



CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Formation à l'utilisation de la débroussailleuse / tronçonneuse / taille haie ...
- ✓ Réalisation de «chantiers» d'entretien / création espaces verts sur site pédagogique.
- ✓ Période d'immersion en Agence du Groupe Serpe.
- ✓ Découverte des métiers au travers de visites de chantiers.
- ✓ Initiation à l'élagage : grimpe et déplacement dans l'arbre.
- ✓ Formation Sauveteur Secouriste du Travail / Habilitation électrique H0B0V
- ✓ Techniques de Recherche d'Emploi.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Découvrir les métiers du paysage en participant à des chantiers pédagogiques.
- ✓ Construire ou mûrir son projet professionnel en lien avec la filière du paysage.
- ✓ Acquérir des compétences techniques en Entretien Espaces Verts.
- ✓ Acquérir des compétences transverses nécessaires en entreprise.
- ✓ Connaître le fonctionnement de l'alternance.



» ET APRÈS ?

- Intégrer une de nos formations en alternance.
- **Ou être embauché au sein du Groupe Serpe.**
- Ou poursuivre dans un autre CFA.

Taux d'entrées en alternance en Septembre 2023

75%



CONDITIONS D'ADMISSION



PROFIL

- Être âgé(e) de 18 à 29 ans
- Être majeur(e) : machines dangereuses
- Maximum niveau Bac sans l'avoir obtenu
- Ni en emploi, ni en formation
- Résident(e) en QPV ou ZRR

PRIX €

Défraiement de 500€ + cas particulier (RQTH / Parent isolé).
Formation gratuite (prise en charge par le PIC)



INSCRIPTION

Les bénéficiaires des actions de préparation à l'apprentissage disposent de droit d'une protection sociale qui s'attache au statut de stagiaire de la formation professionnelle, les prémunissant notamment contre le risque AT/MP (accidents du travail et maladies professionnelles).



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Durée : 2 ans Niveau : BAC RNCP : 38314 - 01/01/2024



CONTENU DE LA FORMATION



Se situer en tant que professionnel de l'aménagement paysager.

Organiser les travaux sur un chantier d'aménagement.

Réaliser des travaux d'entretien des végétaux.

Réaliser des travaux de mise en place de végétaux.

Mettre en place des infrastructures.

S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Aménager et entretenir des espaces paysagers de tailles et de fonctions différentes.



Organiser le chantier en amont de l'intervention.



Réaliser les travaux de terrassements des infrastructures (circulations, murets, dallages), de végétalisation et de mise en place des réseaux.



Gérer les moyens humains et matériels, contribuer aux travaux et procéder aux ajustements techniques et logistiques.



Vérifier la qualité des travaux réalisés et veiller à la concordance entre le temps global passé et l'importance du chantier.



Obtenir le diplôme de niveau 4 du ministère de l'Agriculture.



CONDITIONS D'ADMISSION



PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage.
- Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).
- Pas de limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.
- Passerelles : nous contacter pour étudier les éventuelles passerelles possibles (en fonction du parcours et du site de formation).

PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).



INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Tests de positionnement

PRÉREQUIS ✓✓

- Être titulaire d'un CAPA, TP Ouvrier du paysage, BPA ou fin de seconde générale
 - Dérogation possible si expérience professionnelle dans le domaine du paysage



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Accompagnement individualisé.



Travaux pratiques réalisés sur des cas concrets dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Salle de formation dédiée pour les cours théoriques en présentiel ou mixte présentiel / distanciel (blended learning).



MOYENS PÉDAGOGIQUES



Site de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30).



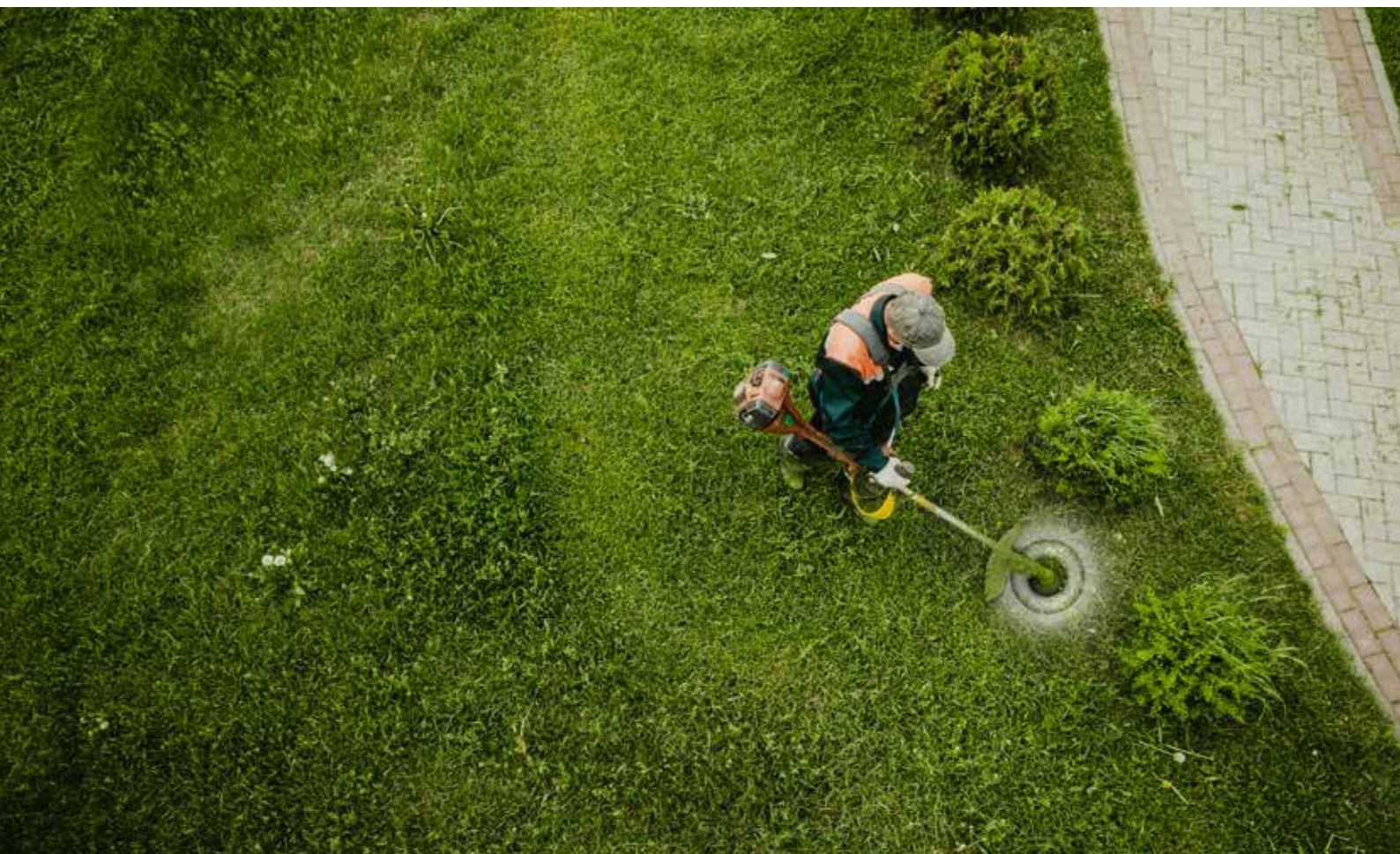
Matériel dédié à la formation



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.



Plateau technique de 5,5 hectares.





VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



MODALITÉS D'EXAMEN



Epreuves écrites et orales.



Mises en situation pratiques sur chantier.



L'examen est validé par l'obtention de l'ensemble des UC.



Les UC non obtenues peuvent être repassées pendant 5 ans.



MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 24 mois en alternance :

24

semaines en
centre de formation

80

semaines en agence
Serpe



RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable
Thierry Bourdy



Référent Formation
Clément Dayon



Référente Administrative
Mandy Fabret



» ET APRÈS ?

- Être embauché au sein du Groupe Serpe
- Intégrer notre CS Arboriste Élagueur en alternance



UN PROJET
INNOVANT

PRÉSENTATION DU CFA SERPE FORMATION

Pour répondre à la croissance du groupe ainsi qu'à un secteur de recrutement en tension, le Groupe Serpe, leader de l'élagage et 4ème acteur du paysage en France, innove et lance en 2022 le 1er CFA d'entreprise de la branche du paysage :

Serpe Formation.

L'objectif de ce projet est de former les futurs collaborateurs du groupe et de développer les compétences des salariés en interne.

Le CFA propose ainsi des formations qualifiantes répondant aux besoins des candidats et à ceux de l'entreprise en améliorant la qualité de son recrutement.

UN FONCTIONNEMENT UNIQUE ET AVANTAGEUX



Serpe Formation dispose de deux antennes en France : **NÎMES (30)** et **ANNECY (74)**. Serpe Formation est un CFA d'Entreprise « dans les murs » : c'est à dire qu'il fonctionne avec ses propres formateurs.

Serpe
formation

Serpe
Groupe



Le fait d'être intégré au Groupe Serpe à la fois en centre de formation et en entreprise d'accueil facilite le suivi pédagogique. Les apprenants sont ainsi formés en concordance avec les attentes du Groupe.

De plus, les apprentis bénéficient d'un apprentissage optimal grâce notamment à un parc matériel récent et performant et à des chantiers pédagogiques diversifiés.

Les cours théoriques sont suivis de mises en pratique sur les chantiers des agences du groupe avec un formateur pour trois apprenants.

NOTRE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



ERIC CHAUSSARD

Formateur référent *CS Arboriste Élagueur*

Après plus de 30 ans d'expérience en tant qu'élagueur, chef d'entreprise et formateur, Éric est notre formateur référent pour le CS Arboriste Élagueur. Son expertise métier et sa fibre pédagogique sont des atouts de poids pour notre CFA.



MICHAËL GUICHARD

Formateur *CS Arboriste Élagueur / Technicien Cordiste*

Michaël est un professionnel aux expériences diverses : Membre du GRIMP, Responsable de formation au SDIS, chef d'entreprise en élagage, formateur SST, cordiste. De par son expérience, il attache une importance particulière à la sécurité et aux secours sur corde.



HAËL SOMMA

Formateur *CS Arboriste Élagueur*

Passionné de biologie et de nature, Haël s'appuie sur plus de dix ans d'expérience en élagage, d'abord en tant qu'employé, puis en tant que chef d'entreprise. Aujourd'hui, il partage son savoir-faire et sa passion avec nos apprentis à Annecy.



CLÉMENT DAYON

Formateur référent *TP Ouvrier Paysagiste / Prépa / BP Aménagements Paysagers*

Clément est notre formateur en aménagement paysager. Fort de 10 ans d'expérience en tant que Chef d'équipe, chef de chantier et formateur, il fait éclore nos jeunes talents désireux de se former en tant qu'ouvrier du paysager.



CHIFFRES CLÉS EN 2023/24*

68,7% 96,3% 89,5%

Taux d'insertion en sortie de formation

Taux de satisfaction

Taux de réussite aux examens

*Chiffres Formations longues Septembre 2024



CERTIFICATIONS / ADHÉSIONS DU CFA

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage

Serpe Formation a été certifié Qualiopi dès ses débuts en 2022. Cette certification atteste de la qualité des formations dispensées par l'organisme. En effet, Qualiopi permet de s'assurer que les formations proposées répondent à des critères de qualité précis et qu'elles seront dispensées par des formateurs compétents.

Depuis 2023, Serpe Formation est habilité par l'INRS à dispenser des formations Sauvetage Secouriste du Travail (SST). Cela permet à notre CFA de former les salariés et apprentis du Groupe aux gestes de premiers secours à toute victime d'un accident de travail.



Créée en 1963, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) est la seule organisation professionnelle du paysage reconnue par les pouvoirs publics.

L'UNEP défend les intérêts des entreprises du secteur du paysage et des jardins, élabore les normes sociales de la profession et pilote la création des règles professionnelles du métier.

La Société Française d'Arboriculture permet de fédérer les acteurs de la filière arboricole et paysagère, de les informer des règles de l'art des métiers associés, de développer la connaissance scientifique et de valoriser leur expérience internationale.



RÉFÉRENCES CHANTIERS

SERPE FORMATION

Quelques références de chantiers pédagogiques effectués avec nos différents apprenants au cours de l'année 2023/24.

ABATTAGE AVEC RETENTION



CS Arboriste Élagueur
Chantier d'abattage par démontage
avec rétention et tyrolienne.



CHANTIER DE CRÉATION

TP Ouvrier Paysagiste
Chantier de création dans une résidence
de Montpellier.



ABATTAGE PAR DÉMONTAGE



CS Arboriste Élagueur
Chantier d'élagage et d'abattage par démontage
en coactivité à Villeneuve-Lès-Avignon..



Plus de références chantiers sur notre Instagram !

6 BONNES RAISONS DE CHOISIR SERPE FORMATION



UNE FORMATION PROFESSIONNALISANTE

Avantage : L'acquisition de compétences techniques sur le terrain.

Preuve : ¾ du temps en formation sur des « chantiers pédagogiques ».



UN CURSUS PERSONNALISÉ

Avantage : Plus de temps consacré à chaque apprenti, un meilleur suivi.

Preuve : Groupe de 6 apprenants.



DES POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Avantage : Perspective de devenir chef d'équipe 3 à 5 ans après l'obtention du diplôme.

Preuve : 15% de l'encadrement a commencé sur le terrain.



DES PLUS FINANCIERS

Avantage : Une rémunération plus avantageuse.

Preuve : Indemnité de déplacement lors des chantiers pédagogiques (environ 200€ / mois).



UNE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ

Avantage : Un risque d'accident de travail largement réduit.

Preuve : 1% du chiffre d'affaires est investi dans les EPI, 6 M€ d'investissement dans un parc matériel récent et performant.



DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Avantage : L'acquisition de connaissances parallèles.

Preuve : Passage CACES Nacelle, Habilitation HOB0, SST, GSA, permis EB, aide au permis B.

LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE



ASSURER SON AVENIR

L'alternance est une solution aux atouts multiples pour les apprenants :

- Elle permet de se constituer une expérience professionnelle solide.
- Elle facilite l'insertion professionnelle.
- Elle favorise la poursuite d'études.
- Elle permet d'apprendre un métier sur le terrain directement.
- Elle permet d'être accompagné par des experts de leurs métier.



SE FORMER EN ÉTANT RÉMUNÉRÉ

Un alternant en formation bénéficie :

- D'une rémunération sur la base d'un pourcentage du SMIC.
- D'une formation gratuite, financée par l'entreprise.
- Du statut de salarié et de ses avantages.
- Du statut d'étudiant et de ses avantages.

BARÈME DE LA RÉMUNÉRATION EN APPRENTISSAGE EN 2024

Nombre d'années en alternance		- 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	+ de 26 ans
1ère année	% du SMIC	27%	43%	53%	100%
	Montant	477,07€	759,78€	936,47€	1766,92€
2ème année	% du SMIC	39%	51%	61%	100%
	Montant	689,10€	901,13€	1077,82€	1766,92€
3ème année	% du SMIC	55%	67%	78%	100%
	Montant	971,81€	1183,84€	1378,20€	1766,92€

**Barème au 1er Janvier 2024*

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE SERPE

En rejoignant le Groupe Serpe en tant qu'apprenti, vous vous engagez dans un groupe de portée nationale.
Vous bénéficiez ainsi des moyens et du savoir-faire d'un Groupe leader de son domaine, où vous apprenez en sécurité, avec des outils performants, le tout avec une perspective d'emploi à l'issue de votre alternance.



DU MATÉRIEL DE QUALITÉ POUR SE FORMER EN SÉCURITÉ



Grâce à l'appui du Groupe Serpe, notre CFA dispose de **son propre parc matériel**, ce qui nous permet de mettre à disposition de nos apprenants du matériel **récent et performant** : broyeur, nacelle, camions bennes, ... Autant d'outils qui permettent à nos futurs talents de **se former en sécurité**, notre priorité pour garantir un **apprentissage dans les meilleures conditions**.



Chez Serpe Formation, nous avons à coeur d'**encourager l'innovation** pour rendre les métiers des espaces verts **plus ergonomiques et plus durables**.

Ainsi, nous formons nos apprenants en leur fournissant des **EPI de qualité** qu'ils apprennent à entretenir eux-mêmes, ce qui leur donne les bons réflexes à adopter pour travailler en sécurité tout au long de leur carrière.

De plus, en relation avec les fabricants du secteur, nous donnons régulièrement à nos apprenants l'opportunité de **tester des machines et équipements innovants**, ce qui les encourage à se tenir informés des innovations du domaine des espaces verts.

CONTACTER SERPE FORMATION



COORDONNÉES DU CFA

Besoin d'un renseignement ? Nous sommes à votre disposition pour vous répondre du Lundi au Vendredi de 9h à 17h aux coordonnées suivantes.
Vous pouvez également nous contacter via notre site internet serpe-formation.fr

Notre siège social est basé à 5 minutes de Nîmes, à l'agence Serpe de Nîmes (30)



Gara de Paille, Chemin des Canaux, 30230 Bouillargues



04 86 84 00 76



formation@serpe.fr



serpe-formation.fr



POUR NE RIEN MANQUER

Vous avez besoin d'informations complémentaires ?
Nous y avons peut-être déjà répondu sur notre site internet. Scannez le QR code suivant pour consulter notre rubrique Foire Aux Questions, vous y trouverez sûrement la réponse à votre question !

Vous voulez suivre l'actualité de Serpe Formation ? Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux !



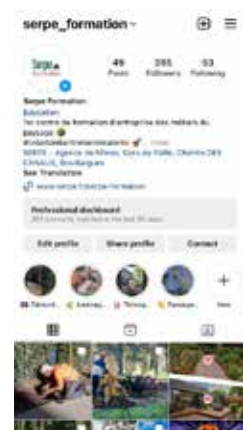
[serpe_formation](#)



[Serpe.Formation](#)



[Serpe Formation](#)



Serpe formation

Création & Entretien de talents

